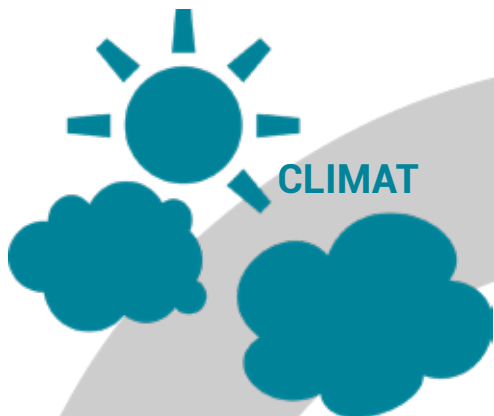


Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



CLIMAT



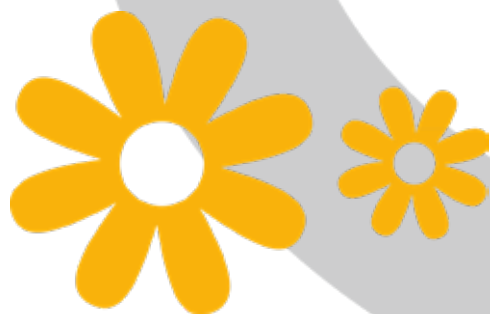
BIODIVERSITÉ
ET RESSOURCES
NATURELLES

RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2018
Conseil départemental de l'Essonne

CONSOMMATION
RESPONSABLE



GOUVERNANCE



ÉPANOUISSEMENT



COHÉSION
SOCIALE

Sommaire

3 Édito

5 S'impliquer et agir contre les changements climatiques pour les Essonnais

6 LA TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT, UNE GOUVERNANCE INTERNE ET PARTENARIALE

- 6 Fonds Innovation transition énergie climat : en route pour une deuxième édition
- 6 Accompagner les territoires vers la transition énergétique avec nos partenaires
- 7 La collectivité se dote d'un budget pour la transition énergie climat
- 7 LE DÉPARTEMENT S'IMPLIQUE AUPRES DES CITOYENS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- 7 Renforcer l'aide au renouvellement d'appareils de chauffage au bois performants pour lutter contre les pollutions atmosphériques
- 8 Les aides aux travaux pour la transition énergie climat
- 8 Le Département de l'Essonne remporte le Prix Énergies citoyennes 2017
- 8 Kits gratuits et sensibilisation aux éco-gestes
- 9 Deuxième forum de la rénovation énergétique
- 9 UN SCHEMA CADRE DES MOBILITES POUR UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT
- 9 Un renforcement de l'offre de bus en grande couronne
- 9 Le Plan vélo du Département, vers une mobilité active
- 10 La volonté de s'impliquer dans l'installation de bornes de recharges de véhicules électriques
- 10 Retour sur l'opération de promotion du court voiturage

11 MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

13 Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources du territoire

14 LA BIODIVERSITÉ ET LA NATURE AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

- 14 Jardins naturels sensibles (JNS)
- 14 L'ESSONNE UN TERRITOIRE SOUCIEUX DE PRÉSERVER ET DE VALORISER SON PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE
- 14 La Maison de l'environnement du Département ouvre ses portes à Montauger
- 15 Le Département propriétaire du moulin d'Écharcon
- 15 Le Domaine départemental de Méréville ouvre ses portes
- 16 LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AUPRES DES COLLECTIVITÉS AVEC SA NOUVELLE POLITIQUE DE L'EAU
- 16 Les Espaces naturels sensibles à la reconquête du cirque de l'Essonne
- 17 ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

19 Assurer au quotidien une cohésion sociale

et une solidarité entre les territoires et les générations

20 MAINTIEN POUR L'AUTONOMIE

- 20 Un nouveau Schéma pour l'autonomie
- 20 Un EPHAD accessible à tous
- 20 ACCOMPAGNER POUR SORTIR DE LA PRÉCARITÉ
- 20 Inclusion numérique des publics en difficultés et accompagnement par les professionnels de l'insertion
- 21 Le Département favorise le retour à l'emploi
- 21 L'ESSONNE ET WUHAN POUR DES ÉCHANGES CULTURELS ET PAYSAGERS
- 22 APPEL À PROJETS VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE
- 22 LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AUPRES DES COLLECTIVITÉS
- 23 AGRICULTURE : LES RENCONTRES AGRICOLES DE L'ESSONNE
- 23 Les rencontres agricoles en Essonne
- 23 Le Département au salon de l'agriculture
- 24 DE L'ACTION POUR LA POLITIQUE DE L'HABITAT
- 24 Le Département renforce son action pour la lutte contre la précarité énergétique

27 Favoriser l'épanouissement de chaque Essonnien

28 LE SPORT À L'HONNEUR DANS LE DÉVELOPPEMENT DE SOI

- 28 "Jouons collectif !", la politique sportive de l'Essonne
- 28 Appel à projets "Femmes et sport"
- 28 NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
- 29 AGIR POUR LES COLLÈGES ET LES COLLEGIENS
- 29 Renouvellement de l'offre de découverte éducative de l'Essonne
- 30 L'Appel à projets "Club développement durable" revisité
- 30 Tout s'explique
- 30 Le Printemps du bio dans les collèges de l'Essonne
- 30 ACTION POUR LA PLANÈTE : VALORISER LES CITOYENS DANS LEUR ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN
- 31 DES POLITIQUES ATTENTIVES À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES AGENTS
- 31 La protection sociale des agents au cœur des préoccupations de l'administration...
- 31 Agir pour l'égalité professionnelle femmes-hommes

33 Contribuer à une dynamique de développement

suivant des modes de production

et de consommation responsable

34 LA CONSOMMATION RESPONSABLE, UN FONDAMENTAL DU DÉPARTEMENT

- 34 Le printemps du réemploi
- 34 Une politique déchet renouvelée et ambitieuse
- 34 Les véhicules électriques ont le vent en poupe
- 35 Semaine européenne du développement durable
- 35 E-gram le portail de l'éco-responsabilité 2.0
- 35 Une politique d'impression vertueuse
- 35 Dématérialisation des procédures
- 36 INNOVATION ÉCONOMIQUE DURABLE

39 Les processus participatifs au cœur

de la construction des politiques départementales

40 ESSONNE TERRE D'AVENIRS

- 40 Parlons d'avenir
- 40 Imaginer l'Essonne
- 40 Hackathon
- 40 Livre blanc Essonne 2040
- 41 L'ESSONNE AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE
- 41 ESSONNE MÉCENAT : 3 SOUSCRIPTIONS POUR 2018
- 42 Animation d'un espace de dialogue autour du Pôle d'Orly

43 GLOSSAIRE

44 INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE

- 44 Lutter contre le changement climatique et pour la protection de l'atmosphère
- 44 Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- 44 Favoriser l'épanouissement de tous
- 45 Favoriser la cohésion sociale, les solidarités entre les territoires et les générations
- 45 Produire et consommer selon des modes responsables
- 46 TABLEAU DE BORD DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT

Édito

Depuis leur adoption en 2015 par les 193 États membres de l'ONU, dont la France, les 17 objectifs de développement durable (ODD), donnent le cap pour l'action internationale à l'horizon 2030. Ce programme d'actions pour les populations, visant la protection de la planète, la prospérité et la paix s'appuie sur la solidarité et les partenariats. Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation. Les ODD sont en cours de traduction concrète par le commissariat général du développement durable pour les décliner dans une feuille de route courant 2019 en cohérence avec les grandes politiques nationales de transition écologique que sont le Plan climat national et la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable, en matière de changement climatique particulièrement. La publication du rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) visant à préciser les incidences de la hausse moyenne de la température de 1,5° constitue un argumentaire complémentaire pour appuyer et structurer l'ensemble de ces lignes directrices qui doivent guider l'action du Département pour 2030.

Source d'innovation, d'emploi, et de développement humain respectueux de l'environnement, le développement durable s'impose donc aujourd'hui comme une évidence. Le Département de l'Essonne fort de son histoire et conscient des défis qu'il doit relever s'est approprié ces enjeux depuis de nombreuses années pour en faire un outil au service de la connaissance, de la cohésion du territoire, du bien-être des citoyens et de l'exemplarité de ces politiques publiques qu'il s'attachera à détailler dans son livre blanc donnant la vision partagée du territoire à l'horizon 2040.

Aussi, cette année, le rapport de situation de la collectivité en matière de développement durable, construit autour des 5 concepts définis par la loi que sont la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, l'épanouissement de tous les êtres humains, la solidarité entre les territoires et les générations, les modes de consommation et de production responsable dans un mode de gouvernance renoué et incarné par les directions et les services départementaux, met en exergue les objectifs de développement durable que le Département s'attache à faire percoler dans son action quotidienne en interne bien sûr mais également à destination des usagers, et des partenaires du territoire.



Brigitte Vermillet

Brigitte Vermillet

Vice-présidente
déléguée à la transition écologique
et à la croissance verte

François Durovray

François Durovray

Président du Département
de l'Essonne



S'IMPLIQUER ET AGIR CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LES ESSONNIENS



LA TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT, UNE GOUVERNANCE INTERNE ET PARTENARIALE

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

La loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte a fait évoluer la répartition des rôles des différentes collectivités en matière de politique énergie-climat. Ce sont désormais les EPCI qui sont en charge de définir et d'animer les plans climat air énergie territoriaux (PCAET). Le Conseil départemental de l'Essonne affirme néanmoins sa volonté de contribuer à la transition énergie-climat sur le territoire, au-delà du rôle de chef de file de la contribution à la résorption de la précarité énergétique et de l'obligation de réaliser tous les 3 ans un bilan des émissions de gaz à effet de serre et de mettre en œuvre les mesures permettant de réduire ses émissions. Impliqué dans une dynamique de développement durable, sur un territoire mobilisé sur la transition énergétique, le Conseil départemental entend, à travers le schéma pour la transition énergie-climat de l'Essonne, renforcer son engagement en faveur du climat, dans ses domaines de compétences. La mise en œuvre de ce schéma transversal fait l'objet d'un suivi semestriel via un comité de pilotage composé des élus concernés par les politiques publiques qui le composent et d'appréhender sous différents angles les efforts de la collectivité en faveur de la transition énergie climat.

Fonds Innovation transition énergie climat : en route pour une deuxième édition

Après une première édition réussie en 2017, le Département lance un nouvel appel à projets innovants dans le cadre de son "Fonds Innovation transition énergie climat en Essonne". Grâce à cet outil établi pour la période 2018-2021, un million d'euros est alloué chaque année au financement

d'opérations d'un montant d'investissement supérieur à 150 K€ HT. En effet, en 2017, le jury a valorisé deux projets très différents tant par leurs objectifs que par les innovations qu'ils mettent en œuvre. 716 000€ ont ainsi été répartis entre le projet de turbine du SIREDOM et les Pico-Reuses de l'association Haies magiques. Le premier vise à injecter de la chaleur produite par l'incinération de déchets à Vert-le-Grand dans le réseau de chauffage de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Le second a pour but de créer un réseau de micros fermes avicoles dans le nord de l'Essonne.

743 000 € financés en 2017

Soutien aux associations agissant pour l'environnement et le développement durable

Depuis longtemps, le Département soutient les associations de protection de l'environnement et du développement durable. En 2018, son dispositif d'accompagnement évolue avec la création d'un appel à projets qui fera émerger les initiatives les plus innovantes en la matière et aidera l'Essonne à relever les défis du changement climatique, à travers 4 thématiques :

- la protection et la valorisation des patrimoines naturels et paysagers,
- la création de jardins partagés, jardins pédagogiques ou jardins d'insertion,
- la mise en œuvre d'actions dans le champ de la prévention des déchets et de l'économie circulaire,
- la sensibilisation à la transition énergie climat.

Accompagner les territoires vers la transition énergétique avec nos partenaires

L'objectif des communautés départementales de transition écologiques est de coordonner les actions avec les partenaires du territoire pour permettre aux collectivités de mettre en œuvre des actions relatives à la transition énergétique pour une croissance verte. Pour l'Essonne, la Communauté départementale de transition écologique de l'Essonne, inauguré le 23 novembre 2017 s'est fixé 3 grands objectifs pour ces prochaines années :

- Favoriser et contribuer à l'émergence ou la consolidation des PCAET essonniers.
- Aider au déploiement des actions en faveur de la transition énergétique et écologique portées par les acteurs territoriaux.



- Faciliter l'accès aux appels à projets et aux financements pour les collectivités et plus globalement les partenaires du territoire.

La collectivité se dote d'un budget pour la transition énergie climat

La transition énergie-climat constitue une priorité que le Département a tenu à rendre visible de façon transversale dans le budget de la collectivité. Pour répondre à cet objectif, la Mission développement durable, en lien avec la Direction des finances, a analysé et suivi le budget en investissement et en fonctionnement au regard des enjeux du Schéma départemental de transition énergie climat (mobilité, éco-responsabilité, énergie, précarité énergétique, environnement, partenariat et diffusion sur le territoire). À la fin de l'exercice budgétaire

2017, il apparaît que 63 % des dépenses d'investissement ont été réalisées, et 98 % des dépenses de fonctionnement. Certains aléas, notamment liés à des travaux structurants du territoire ayant pris du retard, expliquent entre autres le taux de réalisation des dépenses d'investissement. Ce travail d'analyse a été reconduit pour l'année 2018.

57 millions en investissement et 34 millions en fonctionnement prévus sur le budget primitif de la collectivité pour 2018



LE DÉPARTEMENT S'IMPLIQUE AUPRÈS DES CITOYENS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique
- **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement
- **Françoise Marhuenda**, Vice-présidente déléguée en charge des familles, de la solidarité et de la santé

Renforcer l'aide au renouvellement d'appareils de chauffage au bois performants pour lutter contre les pollutions atmosphériques

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique
- **Sandrine Gelot**, Vice-présidente chargée de l'insertion, de la cohésion sociale, de la politique de la ville et du logement

La qualité de l'air en Île-de-France s'est globalement améliorée ces vingt dernières années. Cependant, les concentrations de particules PM10 et de dioxyde d'azote (NO2) restent à des niveaux supérieurs aux valeurs limites européennes. La mauvaise utilisation du chauffage individuel au bois peut être l'une

des principales sources d'émissions de PM10. Le Plan de protection de l'atmosphère (PPA) définit entre autres des dispositions spécifiques relatives au chauffage au bois. L'ADEME, préconise d'agir sur plusieurs leviers dont le remplacement des vieux appareils de chauffage individuel au bois par des appareils plus performants. En avril 2017 une convention avec l'ADEME et la Région IDF a été signée avec le Département. Elle vise à améliorer la qualité de l'air par la



réduction de particules issues de la mauvaise combustion du bois, sur le territoire pilote composé de 4 EPCI en Essonne (CA Cœur d'Essonne, CA Paris Saclay, CC Pays de Limours, CA Val d'Yerres Val de Seine). Grâce à ce dispositif, 88 000 € de primes ont été versées aux particuliers en fin 2017 via la plateforme "Rénover malin". Pour l'année 2018, le dispositif est en voie d'être étendu à tout le Département. Pour aller plus loin dans l'accompagnement du développement de cette énergie renouvelable et structurer la filière bois énergie en Essonne, le Département, dans le cadre du plan départemental de l'habitat, a mis en place une prime Bois énergie de 500 € attribuée pour tous les Essonniens voulant équiper leur logement d'un appareil de chauffage au bois performant.

519 501 € de travaux générés pour 88 000 € de primes versées

Les aides aux travaux pour la transition énergie climat

■ **Sandrine Gelot**, *Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement*

Dans le cadre du nouveau Plan départemental pour le logement et l'habitat (PDLH), le Conseil départemental de l'Essonne a mis en place (outre les aides pour le chauffage au bois), de nouvelles primes pour aider et accompagner le financement des travaux de rénovation des particuliers dont certaines ne sont pas soumises à des conditions de ressources :

> l'aide au diagnostic "Rénover malin" de 150 € ou 200 € pour accompagner la réalisation du diagnostic énergétique d'un logement ainsi qu'un accompagnement complet et personnalisé, faisant intervenir le diagnostiqueur professionnel, un conseiller info énergie gratuit et indépendant et une entreprise reconnue garante de l'environnement (RGE) pour la réalisation de travaux d'optimisation énergétique.

> la prime éco-matériaux de 500 €, si vous faites réaliser par une entreprise RGE des travaux d'isolation avec des matériaux biosourcés ou d'origine recyclée.

Le Département de l'Essonne remporte le Prix énergies citoyennes 2017

■ **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*

■ **Sylvie Gibert**, *Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique*

■ **Sandrine Gelot**, *Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement*

Les Prix Énergies Citoyennes récompensent les collectivités qui ont mis en place de véritables stratégies assorties d'actions concrètes pour économiser l'énergie et lutter contre les émissions de

gaz à effet de serre. Un jury d'exception a récompensé la plateforme départementale "Rénover malin", qui regroupe toutes les informations utiles et outils nécessaires pour simplifier, rassurer et accompagner les Essonniens qui se lancent dans des travaux de rénovation.

La plateforme "Rénover malin" est un portail offrant de nombreux outils qui facilitent la prise de décision et le passage à l'acte s'agissant des travaux de rénovation. Les internautes peuvent ainsi diagnostiquer leur logement, estimer les aides financières dont ils peuvent bénéficier, comparer les primes de rachat des certificats d'économie d'énergie, et consulter l'annuaire des entreprises essonniennes titulaires de la mention "Reconnu garant de l'environnement" (RGE) entre autres. Outre la plateforme, le Département de l'Essonne a mis en place de nombreuses actions en matière de rénovation énergétique pour accompagner et sensibiliser les particuliers.

513 chèques éco-énergie distribués depuis leur lancement en 2015

635 000 € versés par la collectivité
10 millions d'euros de travaux générés

Kits gratuits et sensibilisation aux éco-gestes

■ **Françoise Marhuenda**, *Vice-présidente déléguée en charge des familles, de la solidarité et de la santé*

Le Conseil départemental en partenariat avec la société Écolife a proposé aux Essonniens, du 11 septembre au 13 octobre 2017, sous conditions de revenus, un kit gratuit de 5 ampoules LED de classe A+ en se rendant auprès de la Maison départementale des solidarités (MDS) la plus proche de leur domicile. Sans mercure et entièrement recyclable, elles émettent une lumière blanche chaude tout en affichant une durée de vie de 15 000 heures, 20 fois supérieure aux lampes classiques. Ces ampoules permettent ainsi de réaliser 80 % d'économie d'énergie et de préserver l'environnement. Professionnels et particuliers ont par ailleurs bénéficié d'actions de sensibilisation et d'ateliers de formations aux éco-gestes au cours de cette période. L'économie d'énergie a été au cœur des discussions.



200 000 diodes électroluminescentes (LED) distribuées sur le territoire durant l'opération

Deuxième forum de la rénovation énergétique

■ **Sandrine Gelot**, *Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement*

Pour la deuxième année consécutive et grâce à la plateforme Rénover malin, les particuliers ont pu

bénéficier de conseils avisés des professionnels de la rénovation énergétique : conseils, maîtres d'œuvre, entreprises affiliées... Cinq catégories de travaux ont été traitées lors de cet événement : isolation toitures, isolation murs et planchers, chauffage / eau chaude sanitaires / énergies renouvelables, ventilation, menuiserie. Comme les particuliers, les acteurs de la copropriété ont également pu bénéficier d'un forum centré sur les travaux de rénovation énergétique en copropriété.



UN SCHÉMA CADRE DES MOBILITÉS POUR UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

■ **Nicolas Meary**, *Vice-président délégué aux mobilités*

En Île-de France, le SRCAE (Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie), élaboré par l'État et le Conseil régional en 2012, a fixé dans un contexte de mutation accrue de la mobilité, un objectif ambitieux de 400 000 véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur les routes franciliennes d'ici 2020.

Afin de proposer des alternatives à la voiture individuelle, le Département a adopté en 2017 un plan écomobilité, qui envisage de trouver de nouveaux moyens pour réduire la dépendance à l'automobile, préserver la qualité de vie, limiter les consommations d'énergie et les émissions de CO2, et ainsi développer d'autres modèles d'organisation et de "consommation" de la mobilité. Convaincu également que cette mobilité future ne proviendra pas d'une seule innovation, d'un seul mode de transport, mais de la diffusion conjuguée et socialement acceptée de plusieurs d'entre eux, le Département structure son action autour d'un écosystème de solutions.

Enjeu majeur pour l'avenir et l'attractivité du territoire essonnien, le Département a défini sa vision stratégique de la mobilité et l'a inscrite dans un schéma cadre dédié sur la période 2017-2021. Ce schéma cadre a vocation à être décliné en plans d'action sectoriels : plan bus, plan écomobilité, plan vélo, plan fret...

Un renforcement de l'offre de bus en grande couronne

En 2017, Île-de-France Mobilités a initié un nouveau plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France : le Grand Paris des bus. Le Plan bus Essonne, approuvé en mars 2017, a permis d'alimenter cette démarche. Les projets de renforcement ou de restructuration de l'offre bus retenus ont ainsi été priorisés sur les années 2017-2021.

La fin d'année 2017 et le premier semestre 2018 ont vu une très forte augmentation des projets de renforts d'offre, mis en service en 2017 ou en 2018. Sur le territoire de l'Essonne, une hausse d'environ 3,3 millions de km commerciaux par an pour les années à venir a été validée en Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités.

Le Plan vélo du Département, vers une mobilité active

Le Plan vélo, voté en Assemblée départementale le 28 mai 2018 s'articule autour de 5 objectifs stratégiques : aménager et développer le réseau cyclable pour les besoins réels des usagers, encourager le développement des services liés à la pratique du vélo, valoriser et promouvoir l'usage du vélo, encourager la mobilité

active solidaire, élaborer une politique cyclable au service de la cohérence des territoires.

Décliné en 13 fiches actions le plan vélo prévoit entre autres de :



- > créer un dispositif de financement et mettre à disposition une assistance à maîtrise d'ouvrage pour faciliter la réalisation des projets cyclables des collectivités,
- > définir un nouveau réseau structurant à l'échelle départementale et réaliser des travaux d'aménagements,
- > mettre en œuvre une nouvelle politique d'entretien courant dédiée au réseau cyclable,
- > déployer l'offre de stationnement pour faciliter l'accès aux services et équipements publics,
- > développer un outil numérique de calculateur d'itinéraires et d'informations au service des usagers et de la gestion patrimoniale,
- > mettre en place une l'indemnité kilométrique vélo pour les agents départementaux.

La volonté de s'impliquer dans l'installation de bornes de recharges de véhicules électriques



Les initiatives en matière d'électromobilité sont le plus souvent portées par les syndicats d'énergie. L'Essonne compte aujourd'hui 9 syndicats d'énergie qui ne couvrent pas la totalité du territoire. Pour un déploiement et un maillage efficaces, un regroupement de ces syndicats, ainsi qu'un transfert de compétence de l'ensemble des communes à un syndicat d'énergie, est nécessaire. Par ailleurs, pour obtenir un maillage cohérent aussi bien au niveau départemental qu'au niveau national, il est nécessaire de prendre en compte les projets de chacun. De fait, les enjeux en matière de rationalisation du déploiement de bornes électriques, compte tenu des contraintes techniques liées au maillage sur le territoire essonnien nécessitent que le Département soit sollicité dans la mesure où il dispose notamment de la compétence sur les infrastructures routières départementales.

Retour sur l'opération de promotion du court-voiturage

L'expérimentation menée par le Département et la société Karos a remporté un vif succès. En à peine trois mois, plus de 11 000 trajets en court-voiturage ont été réalisés par les Essonnais, soit une augmentation de près 150 % sur le territoire. D'avril à fin juin 2017, le Département de l'Essonne a subventionné le covoiturage au quotidien sur le territoire. Le recours au covoiturage a permis notamment de couvrir 60 % de la superficie du Département, alors que les transports publics structurants (RER, tramway) atteignent 4 %.

Sans surprise, les points de départ ou d'arrivée des trajets ont concerné 85 communes non desservies par le réseau structurant, représentant plus de 300 000 habitants touchés. Ce service a permis de desservir en particulier des "zones blanches", c'est-à-dire les communes rurales ou périurbaines non desservies par les transports en commun traditionnels, tels que Ballainvilliers, Cerny, Forges-les-Bains ou Limours pour ne citer que celles-ci.

11 000 trajets effectués en court-voiturage
20 000 € de gain de pouvoir d'achat
1 800 heures de temps libres dégagées



MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

■ **Éric Mehlhorn**, Vice-président délégué au patrimoine départemental hors collèges

Un marché public global de performance énergétique associe la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance des installations dans un unique contrat passé sur plusieurs années (pour nous ce sera 10 ans) et qui fixe des objectifs chiffrés de performance énergétique (consommations, émissions de gaz à effet de serre...) sur toute la durée du contrat, dans un objectif économique, environnemental et social. Ce marché permet de traiter de manière globale la question de l'énergie dans un bâtiment, en alliant des travaux de rénovation énergétique, à l'exploitation des équipements énergétiques et la sensibilisation des occupants aux économies d'énergie.

Le Département a adopté le fait de contracter avec un groupement composé d'architectes, bureaux d'études, entreprises de travaux et exploitants pour la rénovation de 6 bâtiments du patrimoine départemental (3 bâtiments administratifs ainsi que 3 collèges).

Conformément au Schéma directeur de l'énergie et à l'engagement du Département en matière de transition énergétique, l'ensemble des programmes de travaux préconisés, issus des études préalables prennent en compte systématiquement les objectifs suivants :

- > les économies d'énergie (électrique et thermique) potentielles,
- > le confort des usagers (d'hiver et d'été),
- > la rénovation et la préservation du patrimoine avec le maintien d'actif,
- > les mises aux normes nécessaires que sont notamment l'accessibilité et l'amiante sur le périmètre des travaux d'énergie concernés.

39 % de réduction des consommations d'énergie
42 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre



DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction des transports et des mobilités
- > Direction de la construction et de la maintenance des bâtiments
- > Mission développement durable
- > Direction de la ville et de l'habitat
- > Direction du développement social



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



LA BIODIVERSITÉ ET LA NATURE AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Jardins naturels sensibles (JNS)

Dans le cadre de sa démarche de préservation de la nature et de lutte contre l'érosion de la biodiversité, le Conseil départemental de l'Essonne a décidé d'encourager la gestion écologique des espaces naturels privés en proposant aux particuliers d'adhérer à une charte dont les engagements visent à concilier les pratiques de jardinage et favoriser la biodiversité.

Ainsi, l'opération des JNS permet, à chaque Essonnien qui possède un jardin, un balcon, une terrasse, une cour ou bien un verger, de favoriser la préservation d'habitats naturels adaptés à la faune et la flore locale et de contribuer concrètement à leur sauvegarde.



Par ailleurs, l'ensemble de ces espaces naturels forme un maillage de jardins écologiques qui renforcent les trames vertes et bleues du Réseau écologique départemental de l'Essonne (REDE).

Tout au long de l'année, les adhérents aux JNS bénéficient d'un accompagnement pour initier ou améliorer leurs méthodes d'entretien et de suivi de leur jardin. Ils sont également conviés à participer à la journée départementale des Jardins naturels sensibles. Cet événement, organisé annuellement, leur permet de partager leurs expériences et de participer à des ateliers thématiques (suivi des papillons, permaculture, compostage...), axés notamment sur l'amélioration des pratiques de jardinage et la préservation de la biodiversité.

De plus, les adhérents peuvent s'inscrire au concours des Jardins naturels sensibles, dont l'objectif est de récompenser les participants qui respectent le mieux leurs engagements de préservation de la biodiversité. En 2018, 3 lauréats ont ainsi pu être récompensés pour leur exemplarité.

205 adhérents sur l'ensemble du territoire (31/12/2017)

40 passionnés venus partager leurs retours d'expériences lors de la journée annuelle des JNS



L'ESSONNE UN TERRITOIRE SOUCIEUX DE PRÉSERVER ET DE VALORISER SON PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

L'une des priorités du Département est de préserver la biodiversité et de sensibiliser les Essonnien(ne)s au patrimoine exceptionnel existant en Île-de-France tant naturel que patrimonial. Aussi en assurant la restauration, l'acquisition et l'ouverture au public du domaine de Montauger, de Méréville, du moulin d'Écharcon, du cirque de l'Essonne, et en sensibilisant par des actions comme les jardins naturels sensibles, le Département s'engage dans la protection et la valorisation de ces espaces uniques en Île-de-France.

La Maison de l'environnement du Département ouvre ses portes à Montauger

Acquis en 2002 par le Département, le Domaine départemental de Montauger a fait l'objet d'un vaste programme de réhabilitation en vue de transformer cette imposante demeure du XVIII^e siècle en vitrine

départementale de l'environnement inaugurée le 30 juin dernier. Il est possible à présent d'accéder librement à l'ensemble de son parc de 15 ha, constitués de multiples milieux naturels avec 2 observatoires à disposition au cœur de la zone humide pour le plus grand bonheur des ornithologues.

Des expositions ludiques et scientifiques sont



© Jérôme Figea

prises en place dans les salons du château. Cet équipement s'adresse à un large public (grand public, scolaires, associations...) afin que chaque Essonnien s'y sente chez lui !

Pour les groupes scolaires et périscolaires, des ateliers permettent aux enfants d'être sensibilisés à la protection de la biodiversité et au développement durable. Un programme d'activités grand public et des visites guidées sont régulièrement proposées aux visiteurs.

Le Département propriétaire du moulin d'Écharcon

Les marais constituent pour le Département un enjeu majeur dans sa politique de développement durable. Leur valeur patrimoniale est reconnue au niveau départemental, régional, national et européen. Ils abritent des espèces de flore et de faune ainsi que de nombreux habitats naturels menacés à l'échelle du continent. Ils jouent, par ailleurs, un rôle important de soutien de niveaux d'eau de la rivière en période d'étiage et sont également utiles lors des grandes crues et inondations.

Dans ces marais de la basse vallée de l'Essonne se trouve le moulin d'Écharcon. D'une surface de 6,8 ha, ce moulin constitue un réel "verrou" hydraulique avec le contrôle d'environ 400 hectares de zones humides situées sur les communes d'Écharcon, Fontenay-le-Vicomte, Vert-le-Petit et Ballancourt-sur-Essonne. Ce moulin représente donc un ensemble foncier remarquable du point de vue hydraulique, paysager, écologique et culturel.

C'est donc tout naturellement, que dans le cadre de sa politique de conservation et de valorisation des Espaces naturels sensibles, le Département a décidé d'acquérir ce bien d'exception. Les richesses du moulin d'Écharcon vont dès lors être protégées et restaurées et ainsi à terme offrir au public un nouvel espace naturel de qualité.

Le Domaine départemental de Méréville ouvre ses portes

Le Domaine départemental de Méréville a rouvert ses portes au printemps et dévoile ses secrets jusqu'à l'automne. L'occasion pour les amateurs d'histoire, d'art et de culture, de découvrir la programmation culturelle de ce lieu unique et de partir à sa découverte. Une programmation culturelle exceptionnelle a redonné vie à ce parc chargé d'histoire pour la deuxième année consécutive. Classé Monument historique, le Domaine départemental de Méréville est également au centre d'enjeux écologiques, classé en ZNIEFF et en limite d'ENS, au cœur du site inscrit de la haute vallée de la Juine. Parc remarquable et emblématique des jardins anglo-chinois de la fin du XVIII^e siècle, il marque la rupture avec les jardins réguliers. Composé par François-Joseph Bélanger puis Hubert Robert autour de scènes que l'on découvre au fil de la promenade et de l'eau, il rend hommage à une nature idéalisée et sublimée. Des visites guidées sont organisées sur demande auprès de l'Office du tourisme et du Département et disponibles également sur l'application "Balades en Essonne".



© Alexis Hamichard

Les Espaces naturels sensibles à la reconquête du cirque de l'Essonne

S'étendant sur 130 hectares, le cirque de l'Essonne constitue un pôle naturel majeur dans les secteurs urbanisés de l'Essonne. C'est pourquoi, la réhabilitation écologique de ce site et son ouverture au public est une priorité de la politique ENS du Département. Le plan-programme établi a permis de fédérer les communes, les intercommunalités, le CAUE 91 et les associations locales autour d'objectifs clairs. L'un des grands enjeux de ce partenariat est la réappropriation de l'espace par les propriétaires publics. Les premières mesures ont permis d'installer, à l'automne 2017, des barrières et panneaux d'information pour sécuriser les entrées du site et commencer à sensibiliser le public sur l'avancée du projet. Une grande opération de nettoyage aura également pour objectif de réduire le nombre de dépôts sauvages. Jusqu'à la fin 2018, d'autres travaux prioritaires viseront à améliorer l'aspect des lieux, faciliter les conditions d'accès

pour le public et mener les premières actions symboliques en faveur de la biodiversité.

2,4 M€ investis par la collectivité jusqu'en 2023

140 espèces animales et 20 espèces végétales à préserver

14 habitats naturels



© Lionel Antoni



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS AVEC SA NOUVELLE POLITIQUE DE L'EAU

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Avec sa nouvelle politique de l'eau, le Département soutient les collectivités dans leurs projets de gestion des risques d'inondation, de production d'eau potable ou encore de valorisation des espaces naturels. La solidarité territoriale est au cœur de ces nouvelles orientations votées le 25 septembre. Les 400 km de cours d'eau qui traversent le territoire imposent aux collectivités territoriales des investissements que la nouvelle politique de l'eau accompagne. Le Département soutient ainsi les projets locaux à hauteur de 6,3 M€.

Au-delà de l'appui financier, le Département apporte une aide technique aux collectivités rurales ou plus vulnérables aux inondations, en cohérence avec la politique de ruralité adoptée en 2016. Cette nouvelle politique de l'eau est un véritable outil de solidarité territoriale.

Le Département soutiendra également les mesures qui permettront aux collectivités de réagir et de

s'adapter face aux risques d'inondation. Ceux-ci s'amplifiant avec le réchauffement climatique, une meilleure culture du risque et une bonne préparation des services publics deviennent des enjeux prégnants pour améliorer la gestion de la crise.

L'autre grande orientation de cette politique est la valorisation du patrimoine des cours d'eau et des zones humides auprès des Essonnais, à l'instar du programme actuel de mise en valeur paysagère et écologique de la vallée de la Juine au Domaine départemental de Méréville et le projet de baignade en Seine en 2024.

400 km de cours d'eau qui traversent le territoire

6,3 millions par an pour le soutien aux projets locaux



ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Depuis 23 ans, le Conseil départemental, dans un souci d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie, renouvelle l'opération Essonne verte Essonne propre (EVEP).

Son but principal : développer en Essonne le sens de l'écocitoyenneté. Il s'agit de mobiliser sur l'ensemble du territoire départemental le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises...), par des actions éducatives, à l'écocitoyenneté (respect du cadre de vie, lutte pour la réduction des déchets...) et des opérations de valorisation des milieux naturels.

En 2018, EVEP s'est déroulée du 24 mars au 17 juin. L'ouverture d'EVEP a été organisée en partenariat avec le Lions Club pour l'opération Défi 91 : un linéaire de 1 300 m de pistes cyclables a été nettoyé aux abords de l'aéroport d'Orly avec 1,280 tonne de déchets récoltés.

Les opérations se sont déroulées sur tous types de sites (milieux naturels, forêts et bois, berges de rivières ou de plans d'eau, sites urbains, espaces agricoles...), avec des déchets collectés variés (déchets verts, gravats, encombrants, emballages, papiers, plastiques, déchets dangereux...). Le Département a mis en ligne une nouvelle carte interactive des opérations menées pour une meilleure information du public.

177 opérations de sensibilisation ou de ramassage

131,2 tonnes de déchets non dangereux collectés

74 bennes installées

24 opérations de collectes de déchets dangereux réalisées

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction de l'environnement - Conservatoire des Espaces naturels sensibles
- > Direction de l'environnement - Service de l'eau
- > Mission développement durable



ASSURER AU QUOTIDIEN
UNE COHÉSION SOCIALE
ET UNE SOLIDARITÉ ENTRE
LES TERRITOIRES ET LES
GÉNÉRATIONS



MAINTIEN POUR L'AUTONOMIE

■ **Marie-Claire Chambaret**, Vice-présidente déléguée aux séniors et aux personnes handicapées

L'objectif de cohésion a une résonance particulière pour le département de l'Essonne avec un nord de l'Essonne très urbanisé, deux pôles universitaires d'excellence et une frange Sud du territoire très rurale. Aussi, dans le cadre de ces compétences, le Département met en œuvre des politiques publiques visant la solidarité territoriale en Essonne et aussi en partenariat avec d'autres pays pour s'enrichir d'expériences multiples.



Un nouveau Schéma pour l'autonomie

Avec un rythme de réformes qui tend à s'accélérer, au vu du bilan des deux derniers schémas départementaux, et de la concertation et diagnostics réalisés, le schéma départemental de l'autonomie 2018-2021 s'organise autour de trois axes fondamentaux que sont :

> l'inclusion sociale et l'accès aux services de droit commun et spécifiques qui sont des préoccupations constantes des personnes âgées et personnes en situation de handicap ainsi que de leurs aidants,

> la solidarité et la lutte contre l'isolement qui permettent de maintenir et consolider les solidarités familiales, essentielles dans le soutien et l'accompagnement des personnes,
> l'offre de services et d'hébergements territorialisés et intégrés qui permettent la vie à domicile ou le séjour en établissement, selon des modalités renouvelées. Cela consiste à garantir la présence d'une offre mais également sa qualité.

101 EHPAD en Essonne

12 672 places autorisées pour les personnes âgées

Un EPHAD accessible à tous

Un des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD) le moins cher du Département de l'Essonne sera construit aux Ulis et sera 100 % public. Il devra ouvrir ses portes début 2019. Des liens intergénérationnels seront favorisés en travaillant avec le groupe scolaire situé à côté de l'EPHAD.

65 € par jour pour une place en EPHAD



ACCOMPAGNER POUR SORTIR DE LA PRÉCARITÉ

■ **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement

Inclusion numérique des publics en difficultés et accompagnement par les professionnels de l'insertion

Le Département lance une action de sensibilisation à l'usage du numérique tant pour les usagers du service public que pour les professionnels des Maisons départementales des solidarités.

La dématérialisation croissante et quasi obliga-

toire des diverses démarches (impôts, sécurité sociale, CAF dont RSA, MSA, Pôle Emploi) génère une demande de soutien fort qui doit être apportée rapidement. L'action doit être construite à partir des besoins du public et dans les démarches d'accompagnement à l'autonomie des usagers.

Les professionnels concernés sont les professionnels administratifs et sociaux des équipes Accueil polyvalence insertion des services territorialisés.

Le Département favorise le retour à l'emploi

Parallèlement à sa politique de lutte contre la fraude, le Département de l'Essonne met en place une démarche pour favoriser le retour à l'emploi intitulée "Pack sortie RSA". Ce nouvel outil vise à rendre le travail de nouveau rentable pour ses bénéficiaires.



En acceptant un emploi, les allocataires perdent souvent brutalement les aides sociales et donc des revenus. Le Pack sortie RSA mis en place par le Département entend gommer ce paradoxe et apporter un accompagnement financier et social aux bénéficiaires du RSA en passe de reprendre une activité salariale.

Mis en place à partir du 1er décembre 2017, le Pack sortie RSA a été élaboré à partir des échanges avec le Groupe ressource du Département, une structure composée d'agents sociaux, allocataire et élus. Il prévoit l'attribution d'une aide maximum de 75 euros, équivalente au prix d'une carte de transport toutes zones, de chèquiers d'insertion de 100 euros pour permettre de déjeuner sur la pause méridienne, de s'acheter des vêtements adaptés, ou des produits d'hygiène et jusqu'à 150 euros par mois pour la garde d'enfants.

25 413 foyers d'allocataires du RSA en Essonne



L'ESSONNE ET WUHAN POUR DES ÉCHANGES CULTURELS ET PAYSAGERS

■ **Aurélie Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure

Le Conseil départemental de l'Essonne et la municipalité de Wuhan en Chine sont engagés dans un protocole de jumelage qui a mené à deux plans d'actions en 2014 et 2017 (sur des sujets liés au développement durable, à l'eau et la protection des espaces naturels. Le plan d'action 2017-2019 prévoit de favoriser les échanges culturels et le

tourisme entre les deux collectivités. La signature d'une convention de jumelage entre le Domaine départemental de Chamarande et la tour de la Grue Jaune à Wuhan sur deux axes qui sont le développement des échanges culturels et la gestion des parcs et jardins sur les deux sites inscrivent dans le temps les relations entre les deux territoires.





APPEL À PROJETS VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE

- **Nicole Poinso**, Présidente déléguée à la vie associative
- **Sophie Rigault**, Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative

Dans son rôle de premier partenaire des collectivités et des associations essonniennes, le Conseil départemental a décidé de lancer deux appels à projets au titre de l'année 2018 à destination des collectivités ou de leurs groupements, des établissements d'enseignement supérieurs, des lycées et des associations, devant permettre l'affirmation des valeurs républicaines et du vivre ensemble, ainsi que l'appréhension des devoirs et des droits comme un ensemble cohérent et indissociable. Ces deux appels à projets visent notamment à :

> renforcer la connaissance, la transmission des valeurs de la République et le dialogue autour de ces valeurs,

- > encourager et soutenir les initiatives visant à développer une citoyenneté effective sur l'ensemble du territoire essonnien,
- > permettre aux bénéficiaires des actions, et tout particulièrement aux jeunes, d'être acteurs de leur parcours citoyen,
- > développer l'engagement citoyen des jeunes dans le but de les encourager à s'inscrire dans des actions bénévoles portées par les associations et/ou les collectivités essonniennes dans le cadre du dispositif Tremplin citoyen,
- > favoriser le vivre ensemble et la solidarité,
- > sensibiliser à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre toute forme de discrimination.



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

- **Michel Bournat**, Premier vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, aux grands projets et Europe

Le Département met en place une nouvelle politique de contrats avec les collectivités territoriales, en faveur de l'investissement local et de projets structurants pour l'Essonne. 25 M€ y seront alloués chaque année, régénérant ainsi le pacte avec les communes et les EPCI au bénéfice d'un territoire plus attractif et des Essonniens. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2018, les communes peuvent souscrire un partenariat sur 3 ans avec le Département pour leurs travaux de construction ou de voirie. Le cadre simplifié qui a été élaboré doit permettre d'appuyer l'investissement communal et de financer des opérations dont les communes sont maîtres d'ouvrage.

Elles ont été suivies par les intercommunalités dès le 1^{er} juillet 2018. Celles-ci ont la possibilité de contractualiser pendant 6 ans avec le Département, de développer des projets prioritaires tant pour elles que pour le Conseil départemental, mais aussi structurants pour l'Essonne. Toutes ces interventions du Département seront valorisées à travers un volet spécifique de ces contrats.

Ce nouveau dispositif offre la possibilité de mutualiser les enveloppes entre communes et EPCI. Il maintient également les critères du référentiel "Construire et subventionner durable".

433 opérations subventionnées
150,8 M€ en faveur de 119 communes et 10 EPCI



AGRICULTURE : LES RENCONTRES AGRICOLES DE L'ESSONNE

- **Guy Crosnier**, Président délégué à la ruralité et au monde agricole

Les rencontres agricoles en Essonne



Les premières rencontres agricoles de l'Essonne, organisées à l'initiative du Département, ont eu lieu à Étréchy le 6 décembre 2017 en présence de plus de 300 agriculteurs. Différents thèmes ont été abordés comme l'action du Département en matière d'agriculture à travers plusieurs politiques (agriculture, espaces naturels, eaux, voirie), la conjoncture agricole en Essonne et les orientations régionales en matière d'agriculture.

Il a été rappelé la manière dont la politique agricole départementale s'inscrit dans le respect de la loi NOTRe et vise à garantir une agriculture essonnienne dynamique, diversifiée, fonctionnelle et durable, répondant à la fois aux besoins des agriculteurs et des Essonniens, avec des actions orientées vers le maintien des exploitations agricoles par le développement de pratiques plus durables, l'amélioration de leur compétitivité et leur diversification. Le besoin de resserrer les liens entre Département et agriculture et d'assurer une politique agricole ambitieuse pour un secteur d'activité en crise est ressorti très prégnant.

Les aides que le Conseil départemental porte à destination des agriculteurs comme le soutien aux investissements des exploitations dans les projets de diversification agricole et non agricole doivent aller en ce sens.

84 000 ha de terres agricoles
45 % du territoire de l'Essonne
2/3 de ces terres servent à la culture des céréales
768 exploitations agricoles

Le Département au salon de l'agriculture

Pour la première fois, le Département de l'Essonne a été présent pendant neuf jours dans la plus grande ferme de France à la Porte de Versailles. Sur son stand, du 24 février au 4 mars, au sein de l'espace de la Région Île-de-France, le Département de l'Essonne a fait découvrir aux visiteurs, venant de toute la France voire de l'Europe, les richesses agricoles et gastronomiques de l'Essonne, les savoir-faire des producteurs et artisans du goût : le safran, le miel, les pâtes artisanales, le chanvre, les confitures, les crèmes de fromage, la menthe poivrée... Le Département de l'Essonne a mis en avant son soutien et son action pour :

- > la promotion et la valorisation de l'agriculture essonnienne : l'Essonne est fière de ses agricultrices et de ses agriculteurs,
- > le développement des circuits courts et la diffusion des produits locaux,
- > l'innovation par la technologie, les modes de productions, les filières comme le chanvre...





DE L'ACTION POUR LA POLITIQUE DE L'HABITAT

- **Sandrine Gelot**, *Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement*
- **Claude Pons**, *Président délégué au logement*



Afin de renforcer les effets levier de la politique départementale du logement et de l'habitat, en articulation avec les autres politiques du Département, le Conseil départemental a adopté le 18 décembre 2017 le plan départemental du logement et de l'habitat (PDLH).

En complémentarité des politiques locales de l'habitat définies à l'échelle intercommunale, le PDLH mettra en œuvre les actions prioritaires du Département, à savoir :

- > rééquilibrer le territoire et l'offre de logements en concentrant les aides départementales pour la construction de logements sociaux sur les communes déficitaires au titre de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain),
- > soutenir la construction ou la réhabilitation de petites unités de logements dans les centres bourgs en secteur rural ou dans les centres urbains anciens fragiles ou dégradés,
- > accompagner les parcours résidentiels des publics prioritaires, et notamment des jeunes en insertion, afin que le logement ne constitue pas un frein à l'emploi et à l'insertion,
- > aider les propriétaires occupants dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique du parc privé existant, dans une logique de prévention et de

lutte contre la précarité énergétique,

- > prendre en compte la qualité de service auprès des locataires du parc social en fixant des objectifs en la matière dans les conventions conclues avec les organismes d'HLM.

Ce plan a été élaboré, courant de l'année 2017, dans une démarche de large concertation (organisation d'ateliers et de groupes de travail) avec les autres services du Département, ainsi que les territoires et principaux acteurs du logement (État, Région, EPCI, Communes, bailleurs sociaux, opérateurs spécialisés et association d'insertion par le logement...).

Le Département renforce son action pour la lutte contre la précarité énergétique

- **Sandrine Gelot**, *Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement*

La lutte contre la précarité énergétique est renforcée par une des orientations du PDLH qui fait de cet enjeu un vrai défi à relever pour les années à venir et décline ces modes d'actions en 3 axes visant le repérage, l'accompagnement et la mobilisation des acteurs locaux.

> **Repérage actif des ménages en situation de précarité énergétique**, en articulation avec les démarches opérationnelles engagées par les collectivités locales : OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), PIG (Programme d'intérêt général) ou dispositif DEPAR (Diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation). Pour 2018, il est envisagé de conclure une convention avec l'Établissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre pour la mise en place d'un SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) sur les 6 communes essonniennes de l'EPT et l'organisation de visites socio-techniques de ménages en situation de précarité énergétique...

> **Accompagnement des ménages dans la réalisation de travaux** de rénovation en se fixant un objectif de 1 500 logements par an, que ce soit pour les aides individuelles (propriétaires occupants) ou les aides aux syndicats de copropriété. Le Département intervient par ailleurs auprès des particuliers dans le cadre du Fond social de l'énergie (FSE) destiné aux impayés d'énergie.

> **Mobilisation des acteurs locaux** avec la sensibilisation des travailleurs sociaux du Département à la prise en compte de cette problématique dans l'accompagnement social et la constitution d'une conférence départementale de lutte contre la précarité énergétique rassemblant tous les acteurs œuvrant sur les territoires.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction de l'autonomie
- > Direction de l'insertion et de l'emploi
- > Direction de la ville et de l'habitat - Service habitat
- > Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- > Direction de la culture et de l'action internationale
- > Direction de la citoyenneté de la jeunesse et de la vie associative



FAVORISER
L'ÉPANOUISSMENT
DE CHAQUE ESSONNIEN



LE SPORT À L'HONNEUR DANS LE DÉVELOPPEMENT DE SOI

■ **Sophie Rigault**, Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative

Parce que l'être humain se construit dès le plus jeune âge, le Département attache particulièrement d'importance à mettre en œuvre des politiques volontaristes et ambitieuses pour la jeunesse. L'épanouissement des êtres humains, c'est aussi la nécessaire prise en compte du développement de soi par le sport, la culture et par l'engagement citoyen.



"Jouons collectif !", la politique sportive de l'Essonne

La politique sportive de l'Essonne s'articule désormais autour des priorités suivantes : le sport pour tous, afin de favoriser la pratique par le plus grand nombre ; le sport de haut niveau, en tant que vecteur de valeurs fortes et exemple d'excellence pour les plus jeunes ; le sport santé, dans un objectif de lutte contre l'inactivité et les maladies chroniques ; le sport nature en développant aussi la pratique autonome dans les sites naturels ; et enfin, l'accompagnement des acteurs du sport avec la création d'un pôle destiné à les aider et les conseiller dans leur recherche de financement ou de sponsors, par exemple.

Afin de créer du lien entre le sport de haut niveau, le sport de proximité et les jeunes Essonnien mais également favoriser la transmission des valeurs du sport auprès des collégiens et plus généralement auprès des Essonnien, le Département va notamment créer un dispositif d'ambassadeurs du sport de l'Essonne.

Le Conseil départemental lance donc un appel à projets auprès des athlètes du territoire pour prendre part au dispositif et proposer leurs actions. Les dossiers retenus bénéficieront d'un soutien financier allant jusqu'à 4 000 €, en échange de quoi, le porteur du projet s'engage au minimum deux ans sur le terrain et aux côtés du Département.

Appel à projets "Femmes et sport"

Une enquête de l'INSEE sur les pratiques physiques et sportives des Françaises et des Français révèle des inégalités persistantes entre femmes et hommes, tant pour le temps consacré au sport, que pour les disciplines pratiquées. Une femme a 20 % de chances en moins qu'un homme de pratiquer une activité sportive. Pour lutter contre cette inégalité, le Conseil départemental a mis en place un appel à projets ayant pour objectif de favoriser l'activité physique et sportive des adolescentes et des femmes rencontrant des freins pour s'investir dans une pratique régulière.



NOUVELLES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

■ **Patrick Imbert**, Vice-président délégué à l'attractivité territoriale à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation

L'Essonne a la particularité d'avoir de nombreuses structures actives en matière de culture scientifique et technique et des associations spécialisées en médiation qui touchent jusqu'à 70 000 personnes par an, dont environ 40 % dans le cadre scolaire. Près de 60 % de ce public est sensibilisé lors de la Fête de la science, au travers d'actions portées par des associations, des communes ou des intercommunalités et des organismes de recherche et d'enseignement supérieur via, d'une part l'appel à projets "Science en Essonne" et d'autre part, la conclusion de contrats d'objectifs annuels soutenant des actions plus pérennes et structurantes mises en place par des associations professionnelles.

Pour s'inscrire dans le cadre du nouveau Plan départemental enseignement supérieur et recherche visant à renforcer les actions à destination du public d'âge collégien et inciter davantage



les EPCI à se positionner comme des partenaires du Département sur ce champ et à être des relais actifs pour un rayonnement sur l'ensemble du territoire départemental, la politique de promotion de la culture scientifique et technique ainsi que l'appel à projets Fête de la science ont été revisités en mai 2018.



AGIR POUR LES COLLÈGES ET LES COLLÉGIENS

- **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs
- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Guy Crosnier**, Président délégué à la ruralité et au monde agricole
- **Dany Boyer**, Conseillère départementale déléguée à la protection maternelle et infantile

Renouvellement de l'offre de découverte éducative de l'Essonne

■ **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

Le dispositif Offre de découverte et éducative de l'Essonne (ODE 91) accompagne les collèges publics dans la mise en œuvre de leur projet d'établissement en mettant à leur disposition un catalogue d'actions proposées par le Conseil départemental ainsi que des actions de structures partenaires et des aides financières. Les actions réalisées sur le territoire essonnien doivent représenter au minimum 40 % de la subvention versée. Fort de son succès, après une année scolaire 2016/2017, où la Direction de l'Éducation et des collèges a financé 1 844 actions, dont 48 % sur le territoire essonnien avec près de 350 actions faisant appel à des partenaires extérieurs et enrichissant

ainsi les apports pédagogiques des enseignants, le dispositif a été renouvelé en faisant évoluer ses dispositions administratives et financières de manière à les simplifier.



60 587 collégiens
1 300 000 € prévus pour l'année scolaire 2017/2018

L'appel à projets "Club développement durable" revisité

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
- **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

Le Conseil départemental de l'Essonne, impliqué de longue date dans le développement durable dans les collèges, et plus particulièrement depuis 2012 avec l'appel à projets "Club développement durable" a souhaité offrir un nouveau cadre aux collèges publics de l'Essonne pour développer, en cohérence avec les dispositifs existants de l'éducation nationale, des clubs et des projets sur la thématique du développement durable. En effet, le bilan très positif de ce dispositif a incité le Département à le renouveler. Il offre de nouvelles perspectives aux établissements, prend en compte leur fonctionnement et s'inscrit dans les nouvelles dispositions mondiales et nationales en matière de développement durable.

49 collèges publics de l'Essonne financés via l'appel à projets Clubs DD

Tout s'explique

- **Dany Boyer**, Conseillère départementale déléguée à la protection de la santé maternelle et infantile

Nouvel outil de prévention et d'éducation à la santé sexuelle, le camping-car baptisé "Tout s'explique ! En route vers la santé sexuelle", est parti sur les routes de l'Essonne dès la fin 2017, à la rencontre des collégiens et des populations vulnérables.



Le Printemps du bio dans les collèges de l'Essonne !

- **Jérôme Bérenger**, Président délégué à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs
- **Guy Crosnier**, Président délégué à la ruralité et au monde agricole

Dans le cadre de l'opération nationale "le Printemps bio", le Département de l'Essonne et le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France (GAB IDF) proposent un jeu concours pour les collégiens essonniers avec à la clé des bons d'achat valables dans les fermes biologiques du territoire.

Le Département et le GAB IDF se mobilisent pour informer les collégiens essonniers sur les bienfaits du bio, en créant spécialement pour l'occasion un set de table original. Les élèves des collèges préparant des repas à partir de produits bio et locaux pourront ainsi découvrir les avantages de l'agriculture biologique et répondre aux questions du jeu concours. Une fois leur repas terminé, ils pourront glisser leur set de table avec les réponses dans une urne prévue à cet effet et tenter de gagner des bons d'achat d'une valeur de 30 ou 60 €, valables dans une ferme biologique essonnoise.

45 000 demi-pensionnaires



ACTION POUR LA PLANÈTE : VALORISER LES CITOYENS DANS LEUR ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Fort du succès rencontré par les deux éditions précédentes, le Département a réitéré cet appel à projets et a lancé une 3^e édition en novembre 2017. Sur près d'une trentaine de candidatures reçues, 12 initiatives éco-essonniennes, proposées par des associations, des établissements scolaires ou groupes de citoyens, ont été départagées par plus de 3 900 internautes en avril dernier. À l'honneur cette année : valorisation des déchets, préservation de la nature, lien social et solidarité, culture, lutte contre le gaspillage...

C'est "Gourdes solidaires pour Maya" qui a remporté cette année le 1^{er} prix, avec des élèves de

l'école maternelle Joliot Curie de Brétigny-sur-Orge qui s'impliquent pour récolter les gourdes de compote vides au profit de l'Association française du syndrome de Rett et de Maya qu'ils soutiennent par cette action solidaire. Cette école a reçu une récompense d'un montant de 1 500 €.

29 projets déposés

12 lauréats

3 900 votants



DES POLITIQUES ATTENTIVES À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES AGENTS

- **Dominique Bougraud**, Présidente déléguée au dialogue social et en charge de la présidence des instances paritaires
- **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à la prévention de la délinquance, à la sécurité, à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes, et au monde combattant

La Protection sociale des agents au cœur des préoccupations de l'administration

- **Dominique Bougraud**, Présidente déléguée au dialogue social et en charge de la présidence des instances paritaires



La collectivité a fait le choix de renforcer sa politique en matière de santé et de prévoyance. En 2018, un million d'euros supplémentaire vient s'ajouter, portant ainsi à 1,5 millions le budget consacré à la protection sociale des agents et de leur famille. Les imprévus liés aux arrêts de travail, l'invalidité, la dépendance, les frais d'hospitalisation... ont souvent des conséquences financières importantes pour l'agent et ses proches. C'est pourquoi, de nouvelles dispositions plus favorables et qui répondent à des besoins des agents sont donc appliquées, en veillant à l'équité de traitement et à la simplification des dispositifs déployés tant sur le volet prévoyance qui sera par ailleurs révisé en 2019 à la fin du contrat qui lie le Département au prestataire actuel que sur le volet santé.

Le volet santé couvre les frais médicaux, soins courants, pharmacie, hospitalisation, optique, dentaire, appareillage acoustique... qui concernent l'agent, son conjoint et ses enfants.

Au printemps 2018, une convention de participation pour la couverture du risque santé a été signée avec un prestataire, se substituant au dispositif actuellement appliqué. Les mêmes principes d'équité et de simplification ont été posés avec un montant unique de participation du Département par agent adhérent et ce quelles que soient les garanties santé souscrites.

Agir pour l'égalité professionnelle femmes-hommes

- **Dominique Bougraud**, Présidente déléguée au dialogue social et en charge de la présidence des instances paritaires
- **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à la prévention de la délinquance, à la sécurité, à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes, et au monde combattant

Le Département a pour objectif continu d'améliorer la connaissance sur l'égalité professionnelle au sein de sa collectivité et apporter les mesures visant à y répondre.

En 2015, 60 % des postes de direction étaient occupés par des hommes, aujourd'hui l'équilibre est atteint sur l'égalité femme-homme au sein des postes de direction.

Il faut pourtant poursuivre le mouvement et encourager la mixité dans certains secteurs d'activité caractérisés par des compositions très inégalitaires. Par ailleurs, le respect et le vivre ensemble doivent irriguer la vie quotidienne de notre collectivité.

76 % de femmes

24 % d'hommes

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction des ressources humaines
- > Direction de l'éducation et des collèges
- > Direction de la culture et de l'action internationale
- > Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- > Mission développement durable
- > Direction de la protection maternelle et infantile et de l'enfance



CONTRIBUER À UNE DYNAMIQUE
DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT
DES MODES DE PRODUCTION
ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



LA CONSOMMATION RESPONSABLE, UN FONDAMENTAL DU DÉPARTEMENT

- **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*
- **Nicolas Meary**, *Vice-président délégué aux mobilités*
- **Dominique Bougraud**, *Présidente déléguée au dialogue social et en charge de la présidence des instances paritaires*

Les chantiers de transformation que l'administration mène de manière assidue suivi de manière régulière et transversale, les volontés politiques fortes d'avancer sur les sujets que sont la dématérialisation, la communication, le développement des véhicules électriques, le télétravail font que la politique éco-socio responsable de l'administration doit être revue au regard de ces nouveaux enjeux. Une réflexion est en cours pour mettre en place une nouvelle politique écoresponsable dite « 2.0 » en intégrant plus de sensibilisation dans le quotidien et un volet formation à l'éco responsabilité adaptée aux métiers des agents.



Le printemps du réemploi

- **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*

La fête du réemploi, coordonnée par le Conseil départemental, a eu lieu en juin au Domaine départemental de Montauger et a accueilli une soixantaine de personnes.

Avec cet événement, le Conseil départemental a vocation à sensibiliser les Essonnais au réemploi, à travers plusieurs ateliers où chacun réalise ses propres créations à partir d'objets de récupération. Petits et grands ont partagé un moment convivial grâce à la présence de différents acteurs du territoire, dont recycleries et associations qui vous permettent de fabriquer des mangeoires à oiseaux, sacs en tissu, miroirs réalisés à partir de chute de cartons ou encore des instruments de musique.

Une politique déchet renouvelée et ambitieuse

- **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*

La politique départementale de prévention des déchets est arrivée à terme en 2017. Elle mettait en avant trois axes forts : l'exemplarité, la prévention, l'animation territoriale et la sensibilisation.

La nouvelle politique départementale pour un territoire zéro déchet et en faveur de l'économie circulaire en Essonne (programme 2019-2022) doit

être votée en 2019. Cette nouvelle politique s'inscrit dans une volonté renforcée de réduction des déchets et de mise en place d'une économie 100 % circulaire.

Concernant le volet interne, un bilan des actions a été réalisé fin 2017, ainsi qu'un travail prospectif entre les directions du Département.

Les propositions d'actions se déclinent en 4 axes avec en parallèle une action transversale portant sur la communication :

- > le renforcement du réemploi
 - > la gestion des bio-déchets
 - > la lutte contre les dépôts sauvages
 - > l'optimisation de la gestion des déchets en interne
- Partenaire de la Région, le Département soutient également des acteurs du territoire, collectivités et associations, en matière de lutte contre les dépôts sauvages et de prévention notamment.

Les véhicules électriques ont le vent en poupe

- **Nicolas Meary**, *Vice-président délégué aux mobilités*
- **Dominique Bougraud**, *Présidente déléguée au dialogue social et en charge de la présidence des instances paritaires*

Le Département de l'Essonne se mobilise pour relever le défi de la transition énergétique et de la préservation de l'environnement : en 2018, 43 nouveaux véhicules électriques vont ainsi rejoindre



la flotte départementale avec comme objectif, l'acquisition de 220 véhicules électriques d'ici 2023. L'enjeu est de limiter les émissions de gaz à effet de serre et réduire la facture énergétique du Département. L'électrique n'étant pas uniquement réservé aux voitures, 10 vélos électriques sont également mis à la disposition des agents départementaux pour leurs déplacements professionnels.

3,6 millions d'euros investis par la collectivité d'ici 2023
220 véhicules électriques d'ici 2023

Semaine européenne du développement durable

- **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*

Depuis quelques années maintenant, la Mission développement durable organise des ateliers de sensibilisation au développement durable pendant la Semaine européenne du développement durable. Les ateliers sont proposés sur deux semaines afin de pouvoir mobiliser les agents du Département à un plus grand nombre d'ateliers et faciliter leur organisation. Se déroulant sur la pause méridienne, ils permettent le partage de connaissances et astuces en matière de développement durable et fédère les équipes. Réel moment convivial, chacun peut y apporter sa contribution. Cette année, divers ateliers ont été réalisés grâce à l'appui et l'accompagnement des directions opérationnelles : troc de livres, de plantes, cuisine "zéro-gaspi", découverte des vélos électriques, découverte de la Zoé, consommation, café / déjeuner Rénover malin, Printemps du réemploi et cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours "Action pour la planète !". Chaque année, la Mission développement durable reconduit cet événement afin d'aider les agents à obtenir les clés pour diminuer notre empreinte écologique.

E-gram le portail de l'éco-responsabilité 2.0

- **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*
- **Dominique Bougraud**, *Présidente déléguée au dialogue social et en charge de la présidence des instances paritaires*

En 2014, un guide intitulé "Éco-gestes au quotidien : je m'engage" a été créé en collaboration avec les agents du Département. Pour en faciliter l'accès et la mise à jour, la Mission développement durable l'a revisité dans son intégralité en le dématérialisant sur Egram.

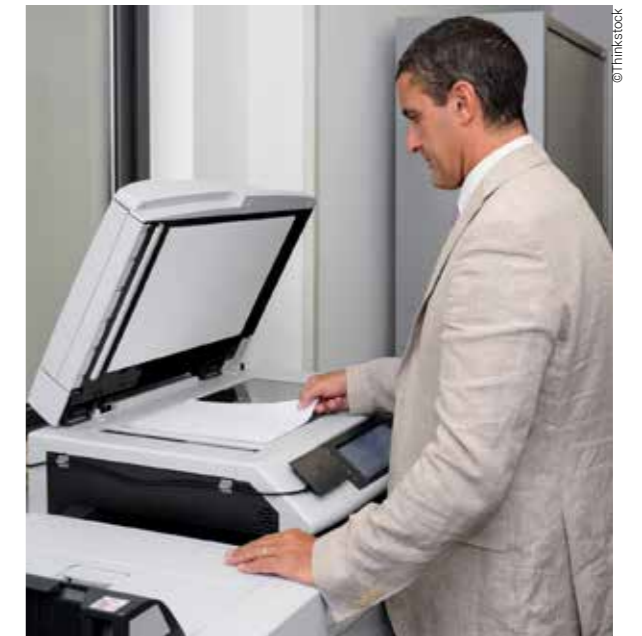
Ce portail, "Mes éco gestes au quotidien : grandes actions et petites astuces des agents éco-responsables" met en lumière les actions réalisées par les agents en matière de développement durable. Il se compose de 5 thèmes : déchets, TIC, consommation responsable, éco-mobilité, énergie / eau. Pour

accéder à ce portail rien de plus simple : une petite chouette se trouve sur la page d'accueil d'Egram dans l'encart "accès direct".

Une politique d'impression vertueuse

- **Dominique Bougraud**, *Présidente déléguée au dialogue social et en charge de la présidence des instances paritaires*

Le marché copieurs conclu par la Direction des services informatique en début d'année 2016 a permis le remplacement de l'intégralité des équipements du Département. Ces copieurs, tout en étant plus respectueux de l'environnement (l'intégration de la collecte des consommables usagés, l'amélioration de la consommation des matières premières, la fin du gaspillage), offrent de nouvelles fonctionnalités, désormais accessibles pour tous grâce à la mise en place d'une solution centralisée.



Dématérialisation des procédures

- **Dominique Bougraud**, *Présidente déléguée au dialogue social et en charge de la présidence des instances paritaires*

Dans un objectif global de modernisation du service public et de maîtrise des impacts environnementaux, la stratégie de dématérialisation des procédures se poursuit : après la transmission numérique des délibérations aux élus en 2016, les chantiers de la dématérialisation des marchés et de la chaîne de traitement du courrier (en particulier des factures) rentrent dans une phase opérationnelle en 2018. L'ensemble de ces projets visant à faciliter le quotidien des usagers, l'évolution des métiers et des pratiques sont structurés par le schéma départemental des services informatiques.



INNOVATION ÉCONOMIQUE DURABLE

■ **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*

La Mission développement durable a organisé, en association avec Essonne Active, le Prix de l'innovation durable 2017 pour sa 5e édition. Le comité de sélection de l'appel à manifestation d'intérêt, lancé en mars, a retenu 9 porteurs de projet (sur 29 candidatures), pour un accompagnement technique de 6 mois par un collectif d'experts de la création d'activité. La remise des prix s'est déroulée le 4 décembre 2017 au Plan, à Ris-Orangis.

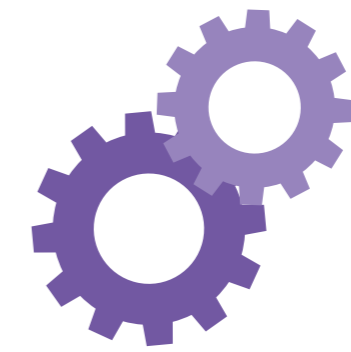
Le 1^{er} prix (15 000 €) a récompensé le projet "Book & plug", porté par All In Factory, qui propose une solution pour un maillage efficace du territoire en bornes de recharge de véhicules électriques per-

formantes, sécurisées et réservables à distance, condition incontournable du développement de la voiture électrique.

Les deux autres prix, d'une valeur de 5 000 €, ont été remis au projet "Escapade", qui vise à soutenir grâce à l'implication des citoyens les aidants, ces personnes qui accompagnent un proche en perte d'autonomie, afin de lutter contre l'isolement dû à l'âge ou à la maladie, et à l'école innovante et expérimentale de Grivery, dont la vision pédagogique est construite autour de la permaculture et du développement durable. L'édition 2018 est en cours.

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Mission développement durable
- > Direction des services informatiques
- > Direction des ressources mutualisées



LES PROCESSUS PARTICIPATIFS AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES



ESSONNE TERRE D'AVENIRS

- **François Durovray**, *Président du Département de l'Essonne*
- **Michel Bournat**, *Premier vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, aux grands projets et Europe*
- **Dominique Fontenaille**, *Conseiller départemental*
- **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*

À l'occasion des 50 ans du Département de l'Essonne, le Président, François Durovray, lançait "Essonne, Terre d'avenirs" : une vaste réflexion associant tous les Essonnais autour de l'identité du Département qui seront déclinés dans le livre blanc autour de quatre grands défis majeurs pour notre avenir : la connaissance, l'exemplarité, le bien-être et la cohésion. Essonne Terre d'Avenir, plus qu'une signature, décline de nombreux outils permettant de faire participer les partenaires et les citoyens à l'Essonne de demain.

Parlons d'avenir



Le Département a réalisé sur l'année 2018 un cycle de sept rencontres pour réfléchir aux services publics de demain avec la volonté de proposer à chaque Essonnien des services publics de proximité plus efficaces et en totale adéquation avec les enjeux spécifiques de

chaque territoire. Toujours plus accessibles et efficaces, ceux-ci s'articuleront autour de la mobilité, de la transition énergétique, de l'emploi, de la solidarité, et bien d'autres.

Imaginer l'Essonne

Le Département a souhaité lancer un concours ouvert à tous les publics avec une édition spécifique aux collégiens sur deux thèmes le vidéo et l'écriture pour imaginer l'Essonne d'aujourd'hui et de demain.

Côté vidéo, elle doit représenter l'Essonne d'aujourd'hui. Les 10 meilleurs projets seront présentés sur le web du Département et soumis au vote des internautes avec des lots à gagner.

Pour les adeptes de l'écrit, le Département propose de vous projeter dans le futur et d'imaginer ce que sera l'Essonne dans 50 ans. À l'issue de l'épreuve, 10 lauréats seront désignés et bénéficieront également de lots. Les nouvelles primées seront éditées au sein d'un recueil et diffusées dans les médiathèques et centres de documentation et d'information essonnais.

Hackathon de l'Essonne

- **Michel Bournat**, *Premier vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, aux grands projets et Europe*

Dans le cadre de la démarche Essonne Terre d'avenirs, le Département a organisé un hackathon au printemps 2018. Pendant 46 heures, 13 équipes ont proposé des solutions innovantes pour développer de nouveaux services à la population.

Trois défis majeurs étaient au programme : faciliter le quotidien des familles accompagnant une personne dépendante, faciliter le quotidien des collégiens et faciliter les mobilités.

Les équipes PoC, Signa et Argaz ont remporté les 1^{er} prix des 3 défis et ont gagné 4 000 € chacune.



Livre blanc Essonne 2040

- **Dominique Fontenaille**, *Conseiller départemental*
- Une démarche prospective à 20 ans a été lancée pour identifier 40 actions sur la base d'un travail avec de nombreux agents du Département et de ses partenaires qui seront présentées dans un livre blanc, proposant une vision partagée du développement du territoire et une feuille de route à porter avec l'ensemble des partenaires du Département.



L'ESSONNE AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

- **Michel Bournat**, *Premier vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, aux grands projets et Europe*

Suite à la création des 7 territoires d'action départementale le 17 octobre 2016, l'Assemblée départementale du 29 janvier 2018 a acté le schéma de territorialisation de la mise en œuvre des politiques publiques. Trois blocs doivent constituer le socle de l'action de proximité du Département au sein desquels le développement

durable s'inscrit à plusieurs titres. La notion de développement durable percole jusque dans la structuration même du fonctionnement des futures maisons de l'Essonne visant la déconcentration de l'action départementale, la coopération territoriale et la transversalité.



ESSONNE MÉCÉNAT : TROIS SOUSCRIPTIONS POUR 2018

- **Michel Bournat**, *Premier vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, aux grands projets et Europe*

Essonne Mécénat a pour ambition de nourrir un nouveau lien de proximité, en associant entreprises et citoyens au plus près de ses projets, afin de contribuer au développement et à l'attractivité du territoire. Une collecte de fonds pour l'année 2018 a été lancée par la fondation Essonne Mécénat. Parrainée par Stéphane Bern, celle-ci œuvre pour la préservation, la valorisation et la restauration du patrimoine environnemental et culturel essonnien.

Deux souscriptions ont été ouvertes pour la restauration du pont aux boules d'or au Domaine départemental de Méréville et du jeu de l'oie du Domaine départemental de Chamarande, avec une troisième souscription en préparation pour la Maison-atelier Foujita, à Villiers-le-Bâcle, qui permettra d'assurer sa rénovation. Cette rénovation s'accompagnera de la construction d'un nouvel espace d'exposition.

Stéphane Bern,
parrain de la fondation
Essonne Mécénat



Catherine Deneuve,
marraine du Domaine départemental
de Méréville





ANIMATION D'UN ESPACE DE DIALOGUE AUTOUR DU PÔLE D'ORLY

■ **Brigitte Vermillet**, *Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte*

Le Département de l'Essonne a organisé une réunion pour les élus essonnais le 3 avril 2017, qui a permis d'affirmer le rôle primordial du pôle d'Orly en matière de développement économique sur le territoire, de partager un diagnostic sur les enjeux environnementaux actuels et de définir une stratégie de travail commune face aux nuisances engendrées par l'activité aéroportuaire. Le Département souhaite organiser des réunions de travail régulières sur les enjeux liés au pôle d'Orly, en associant le maximum d'acteurs dans un souci de transparence.

Une deuxième réunion de travail sur la thématique "concilier les enjeux économiques et environnementaux autour du pôle d'Orly dans un format plus ouvert aux acteurs du territoire", s'est tenue le 11 juin 2018. L'ordre du jour portait sur la contribution aux assises nationales du transport aérien de l'association Ville et Aéroport, le projet SURVOL porté par Airparif et Bruitparif, la procédure Prisalt (prise d'altitude rapide) de décollage face à l'Est ainsi que le plan de développement d'ADP. Les Départements de l'Essonne et du Val-de-Marne s'associeront pour pérenniser le dialogue à travers les rencontres d'Orly dès le printemps 2019.



© Aéroport Orly - ADP

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction des études, observation, prospective
- > Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- > Mission développement durable

Glossaire

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADP	Aéroport de Paris
CD91	Conseil départemental de l'Essonne
CDTE	Communauté départementale de transition écologique
EHPAD	Établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes
ENS	Espace naturel sensible
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPT	Établissement public territorial
EVEP	Essonne verte Essonne propre
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FDDAH	Fonds départemental pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat
FSE	Fonds de solidarité énergie
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IDF	Île-de-France
IDFM	Île-de-France Mobilités (ex-STIF)
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
JNS	Jardin naturel sensible
ODE-91	Offre de découverte éducative de l'Essonne
OPAH	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
MAPTAM	Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
MPGP	Marché public global de performance
NOTRe	Nouvelle organisation territoriale de la république
PCAET	Plan climat air énergie de territoire
PDLH	Plan départemental pour le logement et l'habitat
PDALHPD	Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
PPA	Plan de protection de l'atmosphère
PIG	Programme d'intérêt général
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
SIREDOM	Syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et ordures ménagères
SRCAE	Schéma régional du climat de l'air et de l'énergie
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TeqCO₂	Tonne équivalent dioxyde de carbone

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Polluants atmosphériques

Indice de qualité de l'air en Essonne a été bon 75 % de l'année 2016

- > Moyenne annuelle des NO₂(1) en Essonne comprise entre **8µg/m³** et **31µg/m³** (moyenne annuelle limite 40 µg/m³ en fond)
 - > Moyenne annuelle des PM10(2) en Essonne comprise entre **14µg/m³** et **21µg/m³** (moyenne annuelle limite 40 µg/m³ en fond)
 - > Moyenne annuelle des PM2.5(2) en Essonne comprise entre **9µg/m³** et **13µg/m³** (moyenne annuelle limite 25 µg/m³ en fond)
- (Source : Airparif, rapport 2017)

(1) oxydes d'azote formés essentiellement lors de combustion (principalement combustibles fossiles, incinération), irritant pour l'Homme (pour le NO₂), participant aux "pluies acides"

(2) particules issues principalement de combustions liées aux activités industrielles ou domestiques, et aux transports. Nocives pour l'homme (maladies cardiovasculaires, respiratoires, cancers), dégradation des bâtiments, impact sur le climat



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

Espaces naturels

24 communes labellisées Trophée fleur verte en 2017 sur 57 communes labellisées

(Source : CD91, 2017)

1 577 ha acquis par les collectivités grâce à l'aide du Conseil départemental de l'Essonne

(Source : CD91, 2017)

8 100 participants aux **animations Nature** du Département sur les 29 sites départementaux

(Source : CD91, 2017)

Nature en ville

205 jardins labellisés "Jardins naturels sensibles" fin 2017

(Source : CD91, 2017)



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

Santé

36 203 personnes accompagnées en protection infantile, en protection maternelle, et en planification et éducation familiale (année 2017).

8,4 % d'enfant de 4 ans présentant une surcharge pondérale (année scolaire 2013/2014)

Enfance, éducation

35 267 places d'accueil

(assistantes maternelles, établissements d'accueil jeune enfant) des moins de 3 ans (62% des besoins) en Essonne (Chiffre 2017)

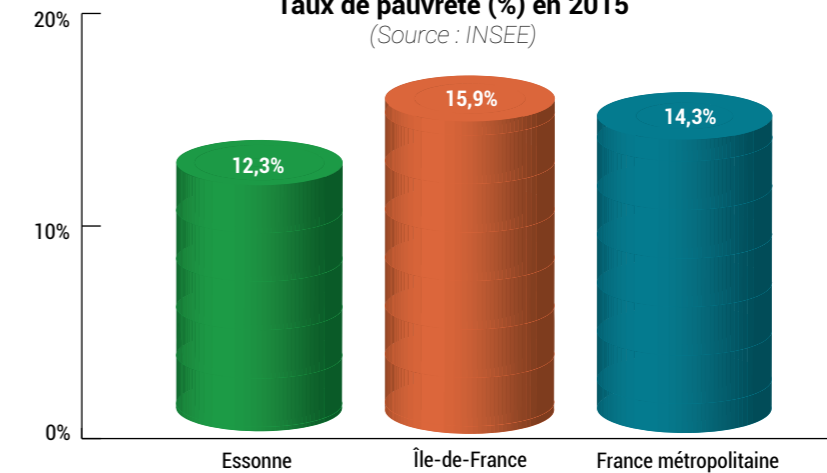


FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, LES SOLIDARITÉS ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Pauvreté, insertion

Taux de pauvreté (%) en 2015

(Source : INSEE)



Logement

1 160 ménages aidés pour l'accès au logement, **553** pour le maintien dans le logement et **2 776** pour l'aide à l'énergie via le Fonds de solidarité logement en 2017 pour **2,4 M€**

(Source : CD91 - rapport GIP-FSL - Année 2017)

PRODUIRE ET CONSOMMER SELON DES MODES RESPONSABLES

Déchets

En 2016, chaque Essonnien a produit **511 kg de déchets** ménagers et assimilés (50 kg de plus que la moyenne régionale). **51 %** de ces déchets sont traités par des usines d'incinération

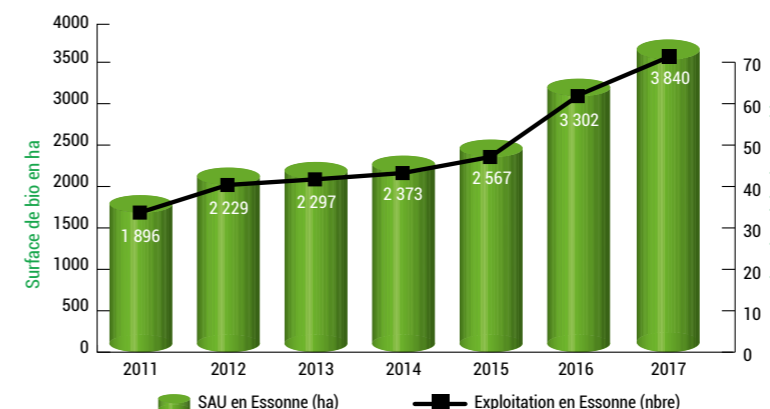
(Source : ORDIF)



Agriculture, économie

Évolution de la surface agricole utile et du nombre d'exploitation en agriculture biologique ou en reconversion

(Source : Groupement des agriculteurs biologiques IDF)



Typologie d'activité des établissements actifs en 2015

Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif)

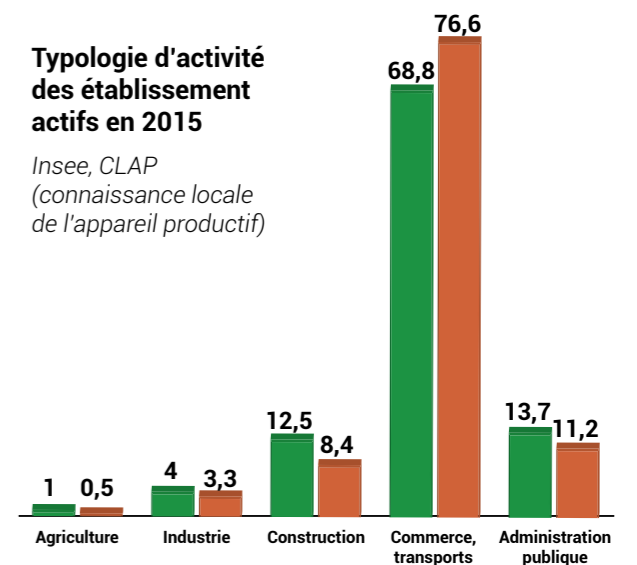


TABLEAU DE BORD DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE (BÂTIMENTS ET COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX)	2016 Année de référence	2017 Année 1	OBJECTIF 2021
Consommation énergétique des bâtiments départementaux (en MWh) DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 5 %	13 099	Non disponible	-5 %
Consommation énergétique des bâtiments rapportée à 1 000 m ² corrigée DJU DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 15 %	1 413	Non disponible	-15 %
Consommation énergétique des collèges (en MWh) DIREC /DCMB annuel vise une réduction cumulée de 5 %	85 600	Non disponible	-5 %
Consommation énergétique des bâtiments rapportée à 1 000 m ² corrigée DJU DIREC/DCMB - annuel vise une réduction cumulée de 15 %	5 791	Non disponible	-15 %
Part de la consommation énergétique du parc bâti d'origine renouvelable (%) DCMB - cumulé	29	29,5	30 %
Nombre de collèges ayant fait l'objet de travaux réceptionnés (lourds ou de gros entretiens) incluant une optimisation de la performance énergétique DCMB - cumulé	13	18	50
Nombre de bâtiments hors collèges ayant fait l'objet de travaux réceptionnés (lourds ou de gros entretien) incluant une optimisation de la performance énergétique - DCMB - cumulé	3	4	15
Émissions GES liées aux consommations énergétiques du patrimoine bâti départemental (teqCO ₂) DCMB/DIREC/MDD annuel vise une réduction cumulée de 15 %	20 785	Non disponible	-15 %

Un logiciel visant à récupérer et traiter les données est en cours d'acquisition. Les informations seront fournies les prochaines années.

PLAN ÉCO MOBILITÉ	2016 Année de référence	2017 Année 1	OBJECTIF 2021
Nombre de places sur les aires de covoiturage financées par le Conseil départemental de l'Essonne - DTM - Cumulé	52	63	100
Nombre de collèges bénéficiant de stationnement vélos supplémentaires DTM - Cumulé	0	44	60
Montant en investissement pour le traitement des points durs routier (€) DTM - Cumulé	0	614 000	2 197 179
Nombre de points durs routiers traités - DTM - Cumulé	0	2	15
Nombre d'opérations de piste cyclables financées (réhabilitation et nouvelles) DTM - Cumulé	4	10	30

PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE	2016 Année de référence	2017 Année 1	OBJECTIF 2021
Nombre de sensibilisations aux économies d'énergie du service CLE91 DVH - cumulé	40	202	240
Nombre de logements rénovés financés par le CD91 (FDDAH, chèques éco énergie 91, aides aux bailleurs sociaux) - DVH - cumulé	1 381	2275	6 200
Nombre de bénéficiaires du Fonds solidarité énergie (nombre de dossiers) GIP FSL - cumulé	2 998	5 774	15 000
Montant annuel des aides du Fonds solidarité énergie (€) GIP FSL	627 968	1 215 554	3,6 millions

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES	2016 Année de référence	2017 Année 1	OBJECTIF 2021
Nombre d'opérations « Nature en ville » soutenues ou labellisées par le Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles DENV - cumulé	68	113	250
Nombre de communes accompagnées au titre de l'assistance technique "eau" - DENV - cumulé	28	28	28
Nombre de collèges accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire - DENV - cumulé	18	29	100
Nombre de bénéficiaires du Fonds air / bois après la signature de la convention avec l'ADEME en mars 2017 - DVH - cumulé	0	88	1 900

PLAN ÉCO SOCIO RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATION	2016 Année de référence	2017 Année 1	OBJECTIF 2021
Nombre de télétravailleurs au Conseil départemental - DRH - cumulé	106	-	115
Nombre de véhicules électriques ou hybrides acquis par le Conseil départemental de l'Essonne - DRM - cumulé	8	12	67
Émissions de GES liées à la flotte automobile départementale sur la base des consommations d'essence, gasoil et GPL DRM/MDD - annuel sur la base d'une réduction de 10 %	1 401	1 259	-10 %
Déchet recyclés de matériaux générés par les opérations de voirie (en %) DIV - annuel	64 %	95 %	85 %

ANIMATION TERRITORIALE ET INCITATIONS POUR LES PARTENAIRES LOCAUX	2016 Année de référence	2017 Année 1	OBJECTIF 2021
Montant d'aides pour une agriculture durable (investissements agro environnementaux) en € - DATAAC - cumulé	59 254	115 266	240 000
Nombre de projets de tiers-lieux financé par le Conseil départemental dans sa politique de ruralité lancée en 2017 - DATAAC - cumulé	0	2	6
Nombre de collèges ayant bénéficié d'une subvention via le dispositif Clubs DD (depuis 2016/17) - MDD - cumulé	22	35	50
Nombre d'opérations soumises au référentiel "Construire et subventionner durable" - DATAAC - cumulé	13	26	40
Nombre de projets financés dans le cadre du FITEC - MDD - cumulé	0	2	15

	Investissement (en euros)	Fonctionnement (en euros)
Énergie & Bâtiments	8 355 000	43 808
Éco-mobilité (+ transports collectifs)	29 033 309	29 634 623
Lutte contre la précarité énergétique	2 870 066	1 024 909
Environnement	13 219 250	1 539 120
Éco-responsabilité	1 172 811	94 782
Animation et diffusion	2 491 366	1 496 416
TOTAL	57 141 802	33 833 659



— TERRE D'AVENIRS —

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ESSONNE
Mission développement durable
Boulevard de France
91000 Évry
Tél. 01 60 91 91 91